



**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 11/2012**

Vevey, le 15 mars 2012

**Octroi d'un prêt à l'Association Avenir CinéRiviera, Vevey – Numérisation de la salle de cinéma Astor**

---

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Après les disques, la photographie, la vidéo, la radio et la télévision, la révolution numérique a fait son entrée dans les salles de cinéma.

Le mode de projection traditionnel avec des bobines de 35 mm a vécu pour céder sa place à la projection numérique au moyen d'un ordinateur. Toute salle ou tout exploitant ne faisant pas le pas vers le numérique d'ici fin 2012 sera irrémédiablement condamné à disparaître, et ceci indépendamment de sa taille puisque plus aucun film ne sera distribué en 35 mm en première vision.

**Numérisation de la salle de cinéma ASTOR**

Loin du multiplexe moderne, le cinéma Astor se veut l'un des derniers lieux qui rassemble et recoupe toutes les caractéristiques de la salle de cinéma dite « classique ». Il est situé au cœur de la ville ce qui en fait un lieu de destination facilement accessible à chacun. Depuis plusieurs années, les tarifs sont restés stables (15.- adulte, 12.- les lundis et mardis).

L'Astor est une porte d'entrée pour les films de qualité. Dans la programmation, co-existent deux types de versions : les versions originales avec sous-titres français et allemand et les versions originales (version française ou autre). Dans le cadre de sa programmation parallèle, l'Astor compte sur les projections du Metropolitan Opera de New-York et des Ballets du Bolchoï de Moscou. La salle est toute indiquée pour les projections en présence d'auteurs, mettant ainsi en avant les événements culturels. L'Astor programme des projections aussi bien locales (films tournés par des réalisateurs de la région) en présence de l'équipe que des projections nationales (film type « Vol spécial ») en présence du réalisateur. C'est également une salle multiculturelle par ses projections bollywoodiennes une à deux fois par mois.

Par le passé, l'obtention de bobines en version originale 35 mm était chose aisée. Avec l'arrivée de la technologie numérique, les copies en V.O. numériques coûtent moins chères aux distributeurs et les vieilles bobines se font de plus en plus rares. Depuis l'arrivée des films en version numérique sur le marché, la salle Astor peine à obtenir des versions originales. Les distributeurs ne fournissent plus en 35 mm mais uniquement en DCP. Pour continuer l'offre variée, des versions originales et des films de qualité, l'Astor doit s'engager sur la voie du numérique.

En août 2011, Cinérive SA a créé l'Association Avenir CinéRiviera dont les buts sont les suivants :

- Faciliter la transition des salles vers le numérique ;
- Favoriser la promotion et la diffusion d'une production cinématographique diversifiée et de qualité ;
- Soutenir l'activité des cinémas de la Riviera à Vevey et Montreux au profit de la population régionale et touristique ;
- Maintenir une activité cinématographique au cœur des villes ou dans leurs lieux historiques ;
- Encourager le soutien populaire au maintien des cinémas locaux ;
- Sensibiliser la population du bassin de la Riviera à la culture cinématographique.

La priorité de l'Association Avenir CinéRiviera est d'adapter l'Astor au numérique par l'acquisition d'un projecteur numérique, d'un serveur et d'un logiciel, de câblage et de son. A cet effet, l'Association a sollicité le soutien de différents partenaires, dont la Commune de Vevey, pour adapter l'Astor au numérique. Cela permettra à cette salle de privilégier la programmation de films classiques ou d'art et d'essai, évitant ainsi une programmation uniquement commerciale et de maintenir la projection de films en version originale.

#### **Budget acquisition d'équipement numérique**

Coût projecteur numérique, serveur et logiciel	CHF	82'000.—
Coût écran	CHF	5'000.—
Coût transformation et ventilation	CHF	29'000.—
Coût son	CHF	25'000.—
Autres (câblages, installation, etc.)	<u>CHF</u>	<u>5'000.—</u>
<i>Coût global des acquisitions</i>	<i>CHF</i>	<i>146'000.—</i>

#### **Plan de financement**

Soutien demandé à la Loterie Romande	CHF	50'000.—
Prêt Procinéma	CHF	50'000.—
Prêt Commune de Vevey	CHF	35'000.—
Banques, fonds propres	<u>CHF</u>	<u>11'000.—</u>
<i>Total financement</i>	<i>CHF</i>	<i>146'000.—</i>

#### **Octroi d'un prêt de CHF 30'000.—**

La Municipalité a accepté la demande de soutien financier présenté par l'Association Avenir CinéRiviera et a décidé de lui octroyer un prêt de CHF 30'000.— aux conditions suivantes :

- intérêts : néant
- remboursement : sur une durée de 5 ans, à raison de CHF 6'000.— par an, le 1<sup>er</sup> remboursement étant payable au 31 mars 2013
- garantie que le cinéma ASTOR restera ouvert au public durant les 10 ans à venir.

Conformément aux dispositions de l'article 46 du règlement de la Municipalité, celle-ci a la compétence d'octroyer des prêts jusqu'à concurrence de CHF 100'000.— par cas.

**Numérisation des salles de cinéma REX**

Cette question est actuellement examinée par la Municipalité et son Service culturel et le Conseil communal sera informé des décisions prises dans le cadre de la réponse à l'interpellation de M. Jérôme Christen, intitulée « Cinémas Rex menacés de disparition : peut-on les laisser mourir ? ».

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 15 mars 2012.

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire



*L. Ballif* *G. Halter*

Laurent Ballif Grégoire Halter